

LE NOUVEL OUTIL
DE COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES
DE LA VILLE DE MONTRÉAL

LE BAC MONTRÉALAIS

BIENTÔT DANS
AHUNTSIC-CARTIERVILLE!



nouveau,
amélioré
et avec un
couvercle

Imprimé sur du papier contenant 30 % de fibres recyclées post-consommation.
Production : décembre 2012



à la
maison



dans les
escaliers



sur le
trottoir

UNE INNOVATION QUÉBÉCOISE!

LE BAC MONTRÉALAIS, UN PRODUIT **QUÉBÉCOIS** DU DÉBUT À LA FIN!

LE BAC MONTRÉALAIS

C'EST :

- ♥ Ergonomie améliorée : manipulation et transport
- ♥ Le transport à une main
- ♥ Un volume supérieur au bac conventionnel
- ♥ Plus de propreté : un couvercle qui retient les matières
- ♥ Un outil de collecte adapté au pêle-mêle
- ♥ Un outil adapté aux quartiers à forte densité d'habitation de Montréal

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

Communiquez avec le 311 ou consultez ville.montreal.qc.ca/bacmontrealais

Avis aux résidents

Nouvel outil de collecte pour les matières recyclables : Distribution du bac montréalais de 67 litres prochainement.

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville distribuera gratuitement le nouveau bac montréalais de recyclage de 67 litres qui remplacera l'ancien bac vert traditionnel, encore en usage chez les résidents qui n'ont pas de bac roulant.

Qui recevra ce nouveau bac ?

Le bac montréalais est offert aux résidences de huit logements et moins dont la configuration et l'aménagement du terrain ne permettent pas l'utilisation du bac roulant 360 litres. Les résidents ayant été admissibles au bac roulant mais l'ayant refusé recevront alors un bac montréalais.

Un citoyen ne pourra pas obtenir un bac montréalais de 67 litres en plus de son bac roulant de 360 litres.

Modalité de distribution

Le bac montréalais sera laissé à l'entrée de la résidence avec un dépliant d'information. Vous n'avez pas à être présent lors de la livraison du bac.

Attention, il est important de savoir que le bac montréalais est un bien collectif dont l'intégrité doit être préservée. Vous pouvez y inscrire votre adresse civique sur le couvercle (dans le rond blanc). Toutefois, il ne doit pas être modifié, peinturé ou utilisé à d'autres fins. Il doit aussi demeurer sur place si vous déménagez puisque le numéro de série du bac est associé à l'adresse civique de chaque résidence et celui-ci est enregistré dans un système de gestion.

Le bac montréalais offre plusieurs avantages (voir la description au verso).

Que faire de l'ancien bac ?

Vous pourrez conserver le bac vert traditionnel pour d'autres usages domestiques. Tout ancien bac utilisé pour la collecte sera automatiquement récupéré et expédié au recyclage avec les autres matières.

Veillez noter que l'horaire de la collecte des matières recyclables de votre secteur ne changera pas. Pour connaître votre journée de collecte, consultez le www.ville.montreal.qc.ca/collectes

Renseignements

311 ou www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville

Abonnez-vous à l'infolettre pour en savoir plus.

(English version available upon request)